

SOIS VOLONTAIRE À TOUS À LA MUSIQUE !

Année 2022-2023



Tous à la Musique ! est une association lyonnaise reconnue d'intérêt général qui œuvre auprès de plusieurs établissements scolaires (collèges, écoles primaires), notamment en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), pour proposer des activités musicales accessibles à toutes et tous

Notre objectif est de lever tous les freins, qu'ils soient économiques ou sociaux, à la pratique musicale. C'est pour cela que nous proposons des cours d'instrument et des séances de groupe, dont la tarification s'adapte à la situation de la famille (jusqu'à la complète gratuité) et que nous prêtons les instruments gratuitement et sans caution.

Dans ce cadre, nous recherchons des personnes âgées de 16 à 25 ans motivées pour participer aux activités et missions de l'association. Cet engagement se fait sous la forme d'un volontariat en Service Civique et est donc indemnisé par l'État aux conditions décrites plus loin.

Plus d'informations sur le service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Les missions

- Encadrement des cours d'instruments et groupes musicaux en équipe avec des professeur-es expérimenté-es
- Accompagnement pédagogique et humain des élèves (collégiens, écoliers)
- Démarchage téléphonique de dons d'instruments et de matériel musical pour assurer les prêts aux élèves
- Participation aux différents événements de l'association (organisation de concerts, aide à la gestion du public ...)
- Gestion technique des événements (sonorisation, lumière, installation/désinstallation de scène, ...)
- Organisation et animation d'un stage musical durant les vacances d'avril

ATTENTION : tous les profils nous intéressent ! Les cours sont dispensés à des débutants et ne requièrent pas un niveau musical particulier pour l'adulte qui participe à l'encadrement des activités. L'important est d'aimer la musique et d'aimer la faire aimer.

Les conditions d'accueil

- Indemnisation d'environ 580€/mois (dont 473,04€ versés par l'État + 107,58 € versés par l'association) à laquelle peut s'ajouter un supplément de 107,68 € *pour les étudiant-es boursier-ères et les personnes touchant le RSA*
- Horaires spécifiques : entre 24h et 30h par semaine aménageables selon les situations de chacun-e
- Intervention auprès d'enfants (écoliers, collégiens) et de publics variés dont certains en situation de fragilité (psychologique, sociale, élèves à besoins particuliers)
- Ambiance joviale et musicale auprès d'une équipe jeune et impliquée
- Instruments et matériel musical à disposition
- Aucun diplôme demandé
- Possible pour étudiants et personnes ayant une activité extérieure

Attention : Le volontariat en Service Civique reste un engagement prioritaire sur d'autres activités, pour plusieurs mois, et qui peut donc demander beaucoup d'investissement selon les périodes de l'année (concerts de fin d'année par exemple). Les horaires sont cependant aménageables mais il faut garder à l'esprit que l'engagement dans notre association requiert une bonne disponibilité. Selon ton organisation personnelle, et la charge horaire que tu souhaites t'imposer, il faudra bien réfléchir à la manière de faire cohabiter les différents emplois du temps.

A quoi ça ressemble ?

Concert à Clem'en'Zik (antenne de la Guillotière) :

<https://www.youtube.com/watch?v=FAcCuG-3o7U>

Reportage du stage musical 2021 au collège Jean de Verrazane (Vaise)

<https://www.youtube.com/watch?v=ah6CaHY43Nw>

Notre site internet pour plus d'infos :

<https://tousalamusique.com/>

Pour postuler, veuillez envoyer CV et lettre de motivation par mail à

contact@tousalamusique.com.

Les premiers entretiens ont lieu à compter du **22 Juin** (entretiens sur place ou en distanciel en fonction des disponibilités)

A bientôt à TàlM !